

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 504

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Belkhaâdî Fatima veuve Elouizi Med.

Date de naissance :

28/05/1953

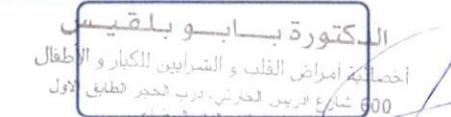
Adresse :

Salmaia 11 Rue 32 im 26 apt 10, casab.

Tél. : 0664 63 70 18

Total des frais engagés : 1117,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Date de consultation : 11 Nov 2020

Nom et prénom du malade : Elbouazi Belkhaâdî

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

Prédictif

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la loi n° 09-08 relative à la protection des données à caractère personnel.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :



ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/11/2020	CS 4.00	G - 300,00	INP : 091184530	Handwritten signature and stamp: "Dr. [Signature] 11/11/2020" and "062567656-04"

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE FADILA CASABLANCA Mme FILALI GHENNOUN Ibtissam 226, Boulevard Al Jazaïr Saline 2 - Casablanca Tél: 05 22 38 01 47 ICE : 00211585400092	11/11/2020	41,80
		0666 54

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Jamila El Fardi 12/11/2020	12/11/2020	B 300	775,40

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : [REDACTED]
				Coefficient des travaux : [REDACTED]
				Montants des soins : [REDACTED]
				Début d'exécution : [REDACTED]
				Fin d'exécution : [REDACTED]
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	Coefficient des travaux : [REDACTED]
D	35533411	00000000	11433553	Montants des soins : [REDACTED]
B				Date du devis : [REDACTED]
				Date de l'exécution : [REDACTED]
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Docteur Balkis BABOU

Spécialiste des maladies
Cardio-Vasculaires

- Echodoppler cardiaque-couleur
- Holter tensionnel - Holter Rythmique
- Epreuve d'effort
- Spécialiste de la cardiologie pédiatrique
- Traitement et suivi de l'hypertension artérielle et des dyslipidémies
- Cardio - Oncologue



الدكتورة بلقيس بابو
أخصائية أمراض القلب و الشرايين

- حص بالصدى بالألوان
- طبلط القلب عند المجهود
- داج أمراض القلب عند الأطفال و الرضع
- داج و تتبع أمراض الضغط الدموي
- داج مراض الكوليسترول
- داج جيل الضغط الدموي و دقات القلب على المدى الطويل
- داج أمراض القلب عند مرضى السرطان

11 Nove 2020
Casablanca : الدار البيضاء في:

Mme

Bel KHADIR

Fadi M

- NFS

- TSH . Tu.

- creat

PHARMACIE FADILA CASABLANCA

Mme FILALI GUENNOUN Ibtissam

226, Boulevard Al Joulane
Salmia 2 - Casablanca
Tél: 05 22 38 01 47
ICE : 002115854000022



الدكتورة بلقيس بابو
أخصائية أمراض القلب و الشرايين
شارع دبر تبرع ، برج الكنز ، الدار البيضاء
تلفظ: 0522 56 76 56
تلفظ: 0666 54 77 15

Labaratoire d'analyses Médicales
Jamila Chahed - 0522 56 76 56
Tél: 0666 54 77 15

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES EL FIRDAOUS

BIOCHIMIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - HÉMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Jamila 7, Rue 14, N°90 Cité Djemaâ 20450 -Casablanca (04).

Tél : 0522 57 64 21 - Fax : 0522 55 33 42

Dr Souad EL HAIMER

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

Lauréat de l'Université Hassan II -Faculté de Médecine de Casablanca

Domiciliation Bancaire : Banque populaire -Agence Oued Eddahab

Compte N° : 178 780 21 211 36 24 330 000 346

Identifiant commun de l'entreprise : 001660300000062

Patente : 57432824

INP : 093 000909

CNSS : 6418976

FACTURE N° : 201100202

CASABLANCA le 12-11-2020

Mme BEL KHADIR Fatima

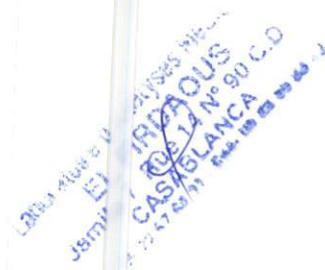
Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0111	Créatinine	B30	B
0161	T4 libre	B200	B
0163	TSH	B250	B
0216	Numération formule	B80	B

Total des B : 560

TOTAL DOSSIER : 775.40 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cent soixante -quinze dirhams quarante centimes.



Dr BABOU Balkis

